

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2015

Délibération n° D-2015-412

Prestation d'édition de documents de gestion - Approbation du
marché

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Prestation d'édition de documents de gestion -
Approbation du marché**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort émet de manière récurrente des avis des sommes à payer pour facturer ses prestations payantes aux usagers ainsi que ses bulletins de paie.

La Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications coordonne, pour le compte de la Ville de Niort, du CCAS et du SEV, la prestation d'édition, de mise sous pli et d'affranchissement de ces documents.

Cette prestation est historiquement confiée à une entreprise spécialisée de l'édition. Le marché en cours vient à expiration le 31 décembre 2015, il convient donc de le renouveler.

Le contrat prend la forme d'un marché à bons de commande pour une durée d'environ trois ans qui prendra fin le 31 décembre 2018.

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 novembre 2015 pour procéder à la désignation du titulaire du marché.

Les dépenses sont prévues aux budgets des années pendant lesquelles seront réalisées les prestations (2016-2018).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution du marché à :

ORSUD VALLEY

Avenue des trois cardinaux

33049 BORDEAUX Cedex

Les montants du marché pour trois ans sont les suivants :

- Minimum : 250 000 € TTC

- Maximum : 380 000 € TTC

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE